

## PRÉSENTATION

*Choisir les questions sensibles comme thème du séminaire de formation doctorale du Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie pour l'année universitaire 1996-1997, s'inscrivait dans le droit fil des problèmes soulevés lors du séminaire de l'année précédente sur le(s) Désordre(s) (PUF, 1997). Le "sensible" en est une des traces, révélateur de ces incertitudes et instabilités qui affectent l'ordre, engendrent les désordres. En retenant les expressions : questions sensibles, données sensibles, zones sensibles, domaine sensible, problèmes sensibles, affaire sensible, dossiers sensibles qui apparaissent au détour des discours, dans les médias, dans les débats de société, dans les textes de droit, ce séminaire avait pour objectif de poursuivre les recherches engagées lors de rencontres, colloques et séminaires organisés auparavant par le CURAPP, concernant, entre autres, la société civile (PUF 1986), les usages sociaux du droit (PUF 1989), le for intérieur (PUF 1995), la gouvernabilité (PUF 1996)...*

*La sensibilité n'est pas réductible aux seuls phénomènes affectifs ; si elle instruit sur les sensations, sentiments, émotions, inclinations, elle renseigne aussi sur la tendance à réagir sur ces impressions. Appréhender la sensibilité d'un objet c'est retenir la combinaison dynamique entre réceptivité et réactivité à un ensemble de perceptions ressenties, faits subis, expériences vécues. La correspondance entre le mot sensibilité et l'adjectif sensible est, toutefois, relative ; le "sensible" rend compte de mouvements que la sensibilité immobilise, des susceptibilités instinctives et inconscientes aux réactions spontanées et irréfléchies, des réflexions immédiates et intuitives aux prises de conscience intimes ou communes, des raisonnements pratiques et instantanés aux discernements intellectuels et rationnels. Alors que le mot évoque des tendances affectives comme les désirs et les élans ou des états passifs tels le plaisir et la douleur, l'adjectif invite à une reconsidération des sens et du sens. Car le "sensible" rassemble réceptivité, réception de l'impression et réaction, résistance à l'impression par la recherche à chaque fois renouvelée, par la connaissance à chaque fois recommencée du sens.*

*L'expression question sensible s'insère dans ces interactions. Dans le champ des sciences politiques, des sciences sociales ou des sciences juridiques, quels qu'en soient les objets, l'émergence, la survenance, la construction d'une question sensible contraint le locuteur à suspendre la question, à en prélever le sens.*

*Le "sensible" ouvre des espaces de sens non finis. Comme ces zones sont mobiles, fluides et variables, la corrélation entre l'impression ressentie, la tendance à réagir et le sens retenu ne permet l'appréhension de la question qu'en fonction des époques, des moments, des terrains, des contextes. Une question s'avère et devient sensible du fait de la réunion d'un certain nombre d'éléments : la mention du thème auquel elle se reporte, l'énoncé de la thèse qui la sous-tend suscitent une altération dans la pensée politique, un dérèglement dans l'espace juridique, un désarroi dans la sphère sociale, un émoi dans la société civile. S'il n'existe pas de question sensible en soi, de questions sensibles indépendantes des contextes, il n'existe pas non plus de questions sensibles relevant d'un seul et unique domaine. Aucune classification de ces questions ne peut être proposée, établie : une question politiquement sensible est aussi une question socialement sensible ; une question socialement sensible est également une question juridiquement sensible ; chacune de ces questions trouve en outre un écho dans les strates de sensibilité personnelle, qu'il s'agisse d'une prise de conscience raisonnée ou d'une sensation de malaise diffuse.*

*L'expression question sensible indique ainsi la "difficulté" de penser unanimement l'objet que la question soulevée discerne, de concevoir consensuellement le thème que la question envisage, de présenter communément le phénomène que la question concerne, de dire généralement la finalité que la question poursuit. Cette difficulté n'est pas sans échos dans la société civile, ni sans effets sur les conduites sociales, ni dépourvue d'incidences sur les attitudes individuelles.*

*Questions, les questions sensibles sont un obstacle que rencontrent les locuteurs, acteurs sociaux ou politiques, législateurs et juges, fonctionnaires et élus, journalistes et juristes ; elles les impliquent dans la compétition politique, dans la rivalité sociale, dans la controverse juridique. Placés dans une position singulière qui les invite, ponctuellement, à résoudre l'insoluble, concilier l'inconciliable, décider l'indécidable, ils suspendent les réponses dans l'espace, dans le temps ; ils les diffèrent, les ajournent, les retardent jusqu'à ce que, sous la pression de l'urgence, le sensible devienne l'irrésistible, avant qu'il ne soit l'irréremédiable. Car les questions sensibles relèvent les sous-entendus qui masquent les enjeux, les périphrases qui travestissent les objectifs, les allusions qui brouillent la communication. Elles renvoient ainsi à des objets porteurs d'interrogations, à des sujets de discussions, à des enjeux motifs de controverses, à des situations sources de risques.*

*Mais, sensibles, les questions en composent les références à partir d'impulsions, d'intuitions, de sentiments. Se reportant à différents mouvements de la pensée, elles forment des assemblages hétéroclites d'analyses raisonnées, de*

*jugements de valeur, de descriptions subjectives, de réticences ambiguës. Elles camouflent les conflits mais elles reflètent la tension, elles dissimulent les désaccords mais elles dévoilent la perplexité ; elles traduisent la crainte et la contrainte que l'objet ou le sujet en cause suscite dans les espaces politiques, dans le champ de l'action sociale, dans les procédures de décision.*

*La qualité "sensible", ainsi attribuée à la question, est déterminante ; elle souligne les aspérités et les anfractuosités des discours : une question sensible est de nature transitoire, de fonction provisoire ; sa résolution devient un des enjeux politiques majeurs, une des préoccupations sociales essentielles, un des soucis individuels élémentaires. Or, prôner des mesures particulières, dispenser des remèdes spécifiques, adopter une attitude singulière ne permettent pas de répondre à la question, mais, cherchent à neutraliser son effet. La notion de question sensible comporte une indiscutable densité et une acuité profonde.*

*Les questions sensibles sont ainsi une façon de constater, de mentionner l'existence de difficultés de toute forme, de toute nature. Leur connaissance n'est pas un moyen de les dominer, ni une manière de les maîtriser, ni encore de les contrôler. L'étude de ces questions ne saurait avoir pour objet la recherche de réponses adéquates, elle ne saurait donc avoir pour fin l'exposé méthodique de solutions.*

*Comme l'énoncé et le relevé de ces questions invitent à prendre en considération le désir d'exprimer, la volonté de savoir, le besoin de reconnaissance, le devoir d'informer, l'impératif du dire, la nécessité d'agir, les contributions réunies dans ce volume ouvrent des voies pour appréhender les questions sensibles, pour repérer leur émergence et en situer les dérivées, pour en saisir les conséquences et en apprécier les valeurs sous-jacentes.*

*Geneviève Koubi  
Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise*